

La Minerve



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Minerve.

Cette séance extraordinaire sera tenue **à huis clos** par visioconférence, le **10 mars 2021, à 10 h 30.**

Donné à La Minerve, ce 8^e jour de mars 2021.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 8 mars 2021, entre 8 h et 10 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8 mars 2021.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière